

Élections 1994

Éditorial

Trois demandes de dépouillement judiciaire

JULES BÉLIVEAU

Le Parti québécois a déposé hier en Cour du Québec une demande de dépouillement judiciaire du vote exprimé dans Jean-Talon. Le Parti libéral, selon le directeur général de cette formation politique, Stéphane Bertrand, fera de même aujourd'hui dans les circonscriptions de Vimont et de Saint-Jean.

Jean-Talon est la circonscription où la péquiste Diane Lavallée a été déclarée battue le soir du scrutin par la candidate libérale Margaret Delisle, ancienne maîtresse de Sillery, par seulement 31 voix. Dans Vimont, le péquiste David Cliche l'a emporté sur le libéral Benoit Fradet par 150 voix. Et dans Saint-Jean, l'écart séparant le candidat du PQ Roger Paquin et celui du libéral Michel Charbonneau, qui était de 358 voix le soir des élections, aurait été réduit depuis, à la suite d'une révision faite par la direction du scrutin de la circonscription, à 58 voix selon le directeur général du PLO.

Bulletins rejetés

Mme Lavallée a signalé hier que 401 bulletins de vote ont été rejetés lundi soir dans sa circonscription, où 28 371 électeurs se sont rendus aux urnes. L'ancienne présidente de la Fédération

des infirmières du Québec était considérée comme un «gros canon» du PQ en vue des dernières élections. Mais elle se présentait dans une circonscription souvent décrite comme une forteresse libérale, représentée auparavant au parlement par les Jean Lesage, Raymond Garneau, Jean-Claude Rivest et Gil Rémillard.

On indiquait par ailleurs hier au Parti québécois qu'une demande de dépouillement judiciaire pouvait être présentée également dans la circonscription de Beauce-Nord, où le candidat péquiste Benoit L'Heureux a obtenu lundi soir 61 voix de moins que son adversaire libéral Normand Poulin. Dans quelques autres circonscriptions, des écarts relativement faibles séparent les péquistes des libéraux. Mais le Parti québécois n'a encore annoncé aucune autre demande de dépouillement judiciaire.

Monique Simard

C'est le cas par exemple dans Bertrand, où on examinait encore hier dans l'organisation de Monique Simard si on allait même aller beaucoup plus loin en contestant carrément l'élection. On sait que la candidate du PQ dans cette circonscription a accusé les libéraux lundi soir de lui avoir volé l'élection.

Dans cette circonscription, Monique Simard a perdu la partie

<p>JEAN-TALON Majorité de 31</p>  <p>Magaret F. Delisle élue (PLQ)</p>	<p>VIMONT Majorité de 150</p>  <p>David Cliche élu (PQ)</p>	<p>SAINT-JEAN Majorité de 358</p>  <p>Roger Paquin élu (PQ)</p>
 <p>Diane Lavallée battue (PQ)</p>	 <p>Benoît Fradet battu (PLQ)</p>	 <p>Michel Charbonneau battu (PLQ)</p>

aux mains du libéral Robert Thérien par 146 voix.

La candidate péquiste soutient que l'organisation de son adversaire aurait délibérément incité des personnes possédant des résidences secondaires dans les Lau-

rentides, notamment à Saint-Sauveur, Sainte-Marguerite, Sainte-Agathe et Saint-Hyppolyte, de voter dans Bertrand plutôt que dans les circonscriptions où elles ont leur résidence principale. Ces personnes, dont le nombre pourrait atteindre 1500, a-t-on indi-

qué dans l'entourage de Mme Simard, seraient dans une large mesure des anglophones de Montréal.

Le député élu Robert Thérien a répliqué aux accusations de son adversaire péquiste en affirmant qu'elle-même et sa mère auraient voté dans la circonscription de Bertrand alors qu'elles n'y ont pas leur résidence principale. Hier, la mère de la candidate péquiste a nié avoir voté dans Bertrand, où, a-t-elle ajouté, son nom n'était même pas sur la liste électorale.

Une demande de contestation d'élection doit être présentée en Cour du Québec au plus tard 30 jours après l'envoi de la liste des candidats élus au secrétaire général de l'Assemblée nationale par le directeur général des élections. Cet envoi ne pourra être fait avant que les tribunaux aient disposé de toutes les demandes de dépouillement judiciaire.

Le directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté, a fait remarquer hier que la loi québécoise établit une nette distinction entre une résidence principale, ou le domicile d'une personne, et une résidence secondaire. Et il a signalé que la loi électorale ne permet pas qu'un électeur vote dans la circonscription de sa résidence secondaire.

«Seulement trois catégories de personnes peuvent changer de

domicile en période électorale, a précisé le directeur général des élections: les travailleurs, les étudiants et les personnes malades.» Et il a ajouté: «Il y a aussi les détenus, évidemment, qui élisent un autre domicile, par la force des choses.»

Selon Me Côté, il n'est pas facile d'établir devant un tribunal une preuve de domicile mais cela n'est pas impossible: «Un domicile est l'endroit où une personne déclare résider dans ses contrats notariés, et c'est l'endroit où elle reçoit habituellement ses comptes et divers autres documents.»

Manoeuvre frauduleuse

Le directeur général des élections rappelle qu'une personne ayant voté dans une circonscription différente de celle de son domicile peut avoir à répondre à une accusation de manoeuvre électorale frauduleuse. Mais il précise que, ici aussi, les preuves peuvent être «longues et difficiles» à établir.

Me Côté a cité un seul cas de contestation d'élection. Il s'agit de celui ayant eu lieu en 1990 dans un petit village de la Vallée de la Matapédia, Saint-Noël, et qui a d'ailleurs conduit à l'annulation de l'élection municipale et à un nouveau scrutin. Mais au palier provincial, le dernier cas enregistré s'est produit dans la Beauce en 1945.



Jean-François Lisée PHOTO PC

L'auteur du Tricheur devient conseiller de Parizeau

Le journaliste Jean-François Lisée est devenu hier conseiller de Jacques Parizeau, le politicien le plus cohérent qu'il connaisse, dit-il. Les tâches qu'il aura à accomplir n'ont pas été précisées, mais elles s'inscrivent dans la préparation du référendum sur la souveraineté.

M. Lisée est l'auteur de deux ouvrages très critiques sur les démarches constitutionnelles de l'ancien premier ministre Robert Bourassa, La Tricheur et Le Naufrageur. Lui-même se définissait comme souverainiste, mais il n'avait jamais été directement associé au Parti québécois jusqu'à présent.

Il convient que son implication directe sur le terrain politique discréditera ses livres, mais il a voulu aller plus loin pour la cause de l'indépendance: «J'ai offert mes services en disant qu'il fallait que des gens de l'extérieur du Parti québécois mettent la main à la pâte, fassent avancer les choses. Aujourd'hui je mets ma crédibilité au service de la souveraineté, au service de M. Parizeau qui est premier ministre, qui veut et va la faire», a expliqué M. Lisée.



Jean Allaire, fondateur du PADQ

Les régions d'abord!

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Jacques Parizeau formera un cabinet qui ne dépassera pas 20 ministres, mais une quinzaine de députés seront nommés délégués régionaux avec mandat de représenter et de relayer, à Québec, les attentes, les propositions et les ambitions des régions, afin qu'elles puissent au plus tôt obtenir les pouvoirs et les moyens d'assumer leur propre développement.

«En tant que premier ministre, je présiderai, en plus du Conseil des ministres, les réunions des nouveaux délégués régionaux», a annoncé le premier ministre élu, hier, à Québec.

Contrairement à ce que plusieurs attendaient, le premier geste du nouveau gouvernement péquiste ne consistera pas à déclarer sa volonté de faire du Québec un pays souverain, mais à doter chaque région d'un représentant qui aura le statut d'adjoint parlementaire du premier ministre. Ce qui nous rapproche de ce deuxième Conseil des ministres dont il avait été question dans divers articles de journaux, il y a quelques mois, mais dont M. Parizeau niait l'éventuelle création durant la campagne électorale.

Mandat

Le mandat de ces délégués, qui jouiront de la prime accordée aux adjoints parlementaires, comporte quatre volets: établir un pont entre le premier ministre et chaque région pour tout dossier à caractère gouvernemental; agir comme interlocuteurs privilégiés des ministres pour les dossiers régionaux du gouvernement; travailler, en collaboration avec le ministre du Développement régional, à l'élaboration d'une politique réelle de décentralisation; et répondre aux questions soulevées à l'Assemblée nationale et portant spécifiquement sur les régions, responsabilité relevant généralement des ministres.



Jacques Parizeau a présidé hier à Québec le premier caucus de ses députés. Il a notamment annoncé qu'une quinzaine de députés seront nommés délégués régionaux avec mandat de représenter et de relayer, à Québec, les attentes, les propositions et les ambitions des régions.

Le ministre responsable du Développement régional quant à lui siègera avec le premier ministre aux réunions des délégués régionaux. Ce conseil des délégués régionaux disposera d'un secrétariat commun, à Québec, soit celui du Secrétariat aux affaires régionales. Chaque délégué pourra compter sur l'assistance du secrétaire adjoint (du Secrétariat régional) affecté à sa région.

Ministres sectoriels
Ces délégués du premier mi-

nistre pourront requérir la présence à leurs réunions des ministres sectoriels dont les dossiers ont un impact dans les régions.

«Nous avons beaucoup parlé, pendant la campagne électorale, de la revalorisation des régions que nous voulons amorcer. Au cours des semaines et des mois qui viennent, plusieurs autres volets viendront s'ajouter à ce premier geste», a indiqué Jacques Parizeau.

Le premier ministre élu a expliqué sa décision en précisant

également que «des maintenant, les régions auront une porte d'entrée directe au bureau du premier ministre et au conseil des ministres».

Il a réitéré sa «volonté très ferme» de procéder à la décentralisation des pouvoirs de décision vers les régions, «en concertation avec les partenaires régionaux».

M. Parizeau a précisé que le mécanisme qui sera mis en place entend répondre aux préoccupations exprimées par les gens des régions et fera en sorte d'assurer que le gouvernement soit et demeure bien branché «sur les réalités nécessairement diversifiées des régions».

«Le temps des solutions uniformes décrétées par Québec est révolu. L'action gouvernementale doit savoir s'adapter aux spécificités des différentes régions et permettre à leur dynamisme de s'exprimer pleinement, sans entrave», a-t-il insisté.

PADQ: des lendemains qui chantent

MARIO FONTAINE

Jean Allaire rayonne, les demandes d'adhésions affluent à l'Action démocratique, Mario Dumont est confiant d'obtenir des budgets de fonctionnement convenables à l'Assemblée nationale. Bref, le parti de la «troisième voie» n'a fait élire qu'un seul député lundi, mais c'est là où les lendemains d'élections chantent!

«Évidemment on aurait aimé avoir plus d'élus. Mais après à peine huit mois d'existence on a le pied dans la porte, un chef qui va siéger au Parlement et on a obtenu 11 p. cent de la faveur populaire là où on a présenté des candidats. C'est un résultat extraordinaire», a commenté hier le fondateur du Parti Action démocratique du Québec, Jean Allaire.

La performance du PADQ, M. Allaire l'explique par la réticence des électeurs à se sentir coincés entre deux extrêmes: le statu quo constitutionnel des libéraux d'un côté, la souveraineté des péquistes de l'autre. Il ne faut pas bousculer les gens, avertit M. Allaire. Il en prend pour exemple la «déclaration solennelle» de souveraineté que le PQ veut faire adopter par l'Assemblée nationale. «Cette déclaration ne veut rien dire, elle n'a aucune portée légale et équivaut simplement à agiter un drapeau rouge devant un taureau», dit-il.

Les dirigeants de l'Action démocratique refusent de dire dans quel camp ils se rangeront lors du référendum. Car il y aura un parapluie du OUI et un autre du NON, mais aucun parapluie de la troisième voie. «La première chose à faire, c'est de redresser, d'assainir les finances publiques. Autrement, on ne marchera pas (avec le OUI), déclare M. Allaire. On ignore encore comment M. Parizeau va engager toute l'affaire. L'Action démocratique ne sera pas complice d'une façon de faire qui mettrait le Québec à genoux.»

Le président du PADQ et candidat défait dans Argenteuil, Hubert Meilleur, penche lui aussi davantage vers le NON que vers le OUI. Et pour la même raison que M. Allaire. M. Meilleur a beaucoup de difficulté à croire en une victoire des souverainistes si l'administration du PQ n'applique pas un régime minceur à l'appareil gouvernemental. C'est une question de confiance, fait-il valoir: avant de se doter de nouveaux instruments, rationalisons ceux que nous avons déjà.

Le Parti québécois a donc intérêt à ménager le PADQ et à tenir compte de ses priorités: ses 44,7 p. cent d'appuis ajoutés aux 6,4 p. d'Action démocratique lui permettraient tout juste d'obtenir son mandat de réaliser la souveraineté.

C'est peut-être ce qui amène le directeur de l'organisation du PADQ, André Neron, à prédire que Mario Dumont bénéficiera de bons budgets de recherche et de fonctionnement à l'Assemblée nationale. «Nous attendons les propositions du Parti québécois, mais on est très confiants. Ils ont un référendum à tenir...», explique M. Neron.

«Le Parti québécois a donc intérêt à ménager le PADQ et à tenir compte de ses priorités: ses 44,7 p. cent d'appuis ajoutés aux 6,4 p. d'Action démocratique lui permettraient tout juste d'obtenir son mandat de réaliser la souveraineté.»

C'est peut-être ce qui amène le directeur de l'organisation du PADQ, André Neron, à prédire que Mario Dumont bénéficiera de bons budgets de recherche et de fonctionnement à l'Assemblée nationale. «Nous attendons les propositions du Parti québécois, mais on est très confiants. Ils ont un référendum à tenir...», explique M. Neron.

Avec un seul élu, l'Action démocratique ne sera pas reconnue officiellement à l'Assemblée nationale. Et son chef devra siéger comme indépendant. De sorte

que sans ententes particulières, Mario Dumont ne disposerait qu'un minimum de ressources.

Lui-même n'entre pas dans ces détails. Les règlements prévoient des allocations minimales, rappelle-t-il. Mais ça peut se négocier à la hausse. «Des discussions seront entamées avec le gouvernement et l'opposition», ajoute prudemment le jeune leader.

Pour l'heure, les demandes d'adhésion affluent à l'Action démocratique. Si on calcule les appuis du PADQ en fonction des 80 comités où il présentait des candidats plutôt que des 125 de la carte électorale, c'est près de 11 p. cent des électeurs qui ont voté pour lui. Depuis lundi, plusieurs électeurs réclament une copie du programme de la formation, assure-t-on à la permanence de la rue Papineau, à Montréal.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Le Canada à l'heure des espions

Les amateurs de passionnants romans d'espionnage trépigment déjà d'impatience. Et les partisans d'une transparence absolue de tous les services publics se frottent les mains.



Les premiers rêvent que l'enquête du Comité de surveillance du Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS) donne des informations juteuses sur les manœuvres plus ou moins avouables de nos James Bond locaux.

Les autres sont persuadés que le groupe de députés chargés d'en apprécier les résultats feront la preuve qu'ils sont impulsants à faire toute la lumière sur un organisme dont la mission est justement de travailler dans l'ombre.

En l'occurrence, il s'agit de vérifier si le SCRS avait à sa solde l'informateur Grant Bristow, décrit comme un des fondateurs du mouvement raciste Heritage Front. Un agitateur qu'on soupçonne aussi d'avoir espionné le Reform Party pour le compte du SCRS.

Dans les deux hypothèses, on serait évidemment confronté

à un comportement tout à fait inacceptable de la part d'un service du gouvernement canadien.

Il serait totalement inadmissible que les fonds publics servent à promouvoir des opérations de provocation, même dans le but d'amener d'éventuels fauteurs de troubles à se compromettre afin de pouvoir les mettre hors d'état de nuire.

A plus forte raison ne pourrait-on tolérer l'espionnage délégué d'un parti politique légal et légitime.

Cela dit, on ne peut souscrire aux cris de vierges offensées de tous ceux qui se buteront au refus du Comité de surveillance de rendre public son rapport.

C'est tomber dans un angélisme dangereux que de s'imaginer qu'au nom d'une saine démocratie il faut dévoiler toutes les activités d'un service qui perd toute son efficacité et son utilité dès qu'il cesse d'être secret.

Dans un État civilisé, il est normal que les autorités disposent de renseignements confidentiels pour assumer leur responsabilité de protéger l'ordre public. Ce qui l'est moins, c'est que seul le gouvernement ait accès aux enquêtes du comité chargé de surveiller ce service.

D'où l'existence d'un groupe parlementaire, formé d'élus de tous les partis, qui estime avoir le droit de poser des questions et d'exiger des réponses.

Or, la loi interdit au Comité de surveillance de rendre public le bilan détaillé de ses observations, qui ne sont destinées qu'au solliciteur général, qui est comptable des activités de ce Service devant le parlement.

C'est là où le bât blesse et où l'Opposition a raison de se méfier. En démocratie, il est malsain qu'un seul ministre dispose de ces données et que, en cas de bavure toujours possible, on puisse le soupçonner de taire des faits qui peuvent être gênants pour le gouvernement.

Ce n'est cependant pas une raison pour tomber dans l'excès contraire en faisant de ce rapport le contenu d'un show télévisé.

La solution serait de modifier la loi pour que les membres d'un groupe parlementaire incluant des députés de l'Opposition puissent en prendre connaissance sous le sceau du secret. Tout le monde y gagnerait.

Le service secret pourrait continuer à jouer son rôle, mais les Canadiens sauraient que leurs représentants, et non plus seulement le gouvernement, continuent à l'avoir à l'oeil.

Pierre GRAVEL

L'avenir de Jérusalem

Un an après la déclaration d'intention de Washington, enclenchant le processus de paix entre Israël et les Palestiniens, le Moyen-Orient est en pleine transformation. Israël et la Jordanie ont mis fin à 46 ans d'état de guerre et le président Hafez al-Assad, de Syrie, a proposé publiquement d'en faire autant. Mais tout ce progrès est peut-être éphémère, tant que personne n'abordera de front le problème le plus délicat : le statut de Jérusalem.



L'anniversaire a été marqué, à Oslo, par un concert mondial avec Juliette Greco, Harry Belafonte et l'ancien chef de l'Orchestre symphonique de Montréal, Zubin Mehta, auquel concert assistaient Yasser Arafat et Shimon Peres. Avant le concert, le chef de l'OLP et le ministre des Affaires étrangères israélien ont pu accorder leurs violons sur le financement de l'Autorité palestinienne, une question de détail troublée par le problème de Jérusalem.

La Banque mondiale et les bailleurs de fonds exigent que l'OLP leur présente une liste détaillée des projets à financer avant d'avancer les crédits. La première liste comprend quelques projets à Jérusalem-est, qu'Israël a annexé en 1967. Les diplomates israéliens ont refusé la liste préparée par l'OLP en expliquant que la partie est de Jérusalem n'est pas couverte par l'accord sur l'autonomie palestinienne.

En fait, Israël et les Palestiniens ne se parlent jamais ouvertement de Jérusalem parce que leur désaccord est total et qu'il n'en sera pas question pendant deux ans. C'est plus prudent, car Jérusalem pourrait mettre en danger le processus de paix. Pour les Israéliens, Jérusalem est la « capitale éternelle » ; pour les Palestiniens et tous les musulmans, elle est le troisième lieu saint.

Ils ont donc trouvé un moyen de sauver la face. Après tout, il ne s'agit que d'une demande de crédit et il y en aura encore beaucoup d'autres avant l'émergence d'un État palestinien. Mais tôt ou tard, Israéliens et Palestiniens devront se parler sans détours de Jérusalem et de son statut.

Jusqu'à ce moment historique, tout le cheminement d'Israël vers la paix avec ses voisins a un caractère extrêmement provisoire.

Frédéric WAGNIÈRE

CHRÉTIEN INVITE PARIZEAU À VENIR S'ASSEoir À LA MÊME TABLE



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres



Jean Doré osera-t-il ?

Défi lancé au maire Doré

Aux nouvelles du soir, des mots provenant du salon m'ont fait bondir de mon lit. Le maire Doré disait dans la boîte télévisée que La Ronde n'offrait plus d'attrait, beurk ! Que La Ronde avait besoin de changer, d'être déplacée, modifiée. Cela m'a choqué, d'autant plus que je revenais de là avec mon petit frère et mes parents. On y avait passé toute une journée et je m'y étais bien amusé.

Je veux bien que le maire Doré change tout ça s'il accepte de relever le défi et s'il

réussit à me suivre dans tous les manèges où j'irai. Je n'ai pas le goût que ce lieu d'amusement subisse un « flop » comme l'ancien pavillon de la Civilisation qui, hélas !, est devenu un casino et qui, selon ce que j'en sais, fait plus de tort que de bien à la famille.

Alors, mon frère et moi, nous disons non au coup de canon ! Chers amis, faisons une ronde autour de la Ronde et lançons un défi au maire Doré. S'il nous suit dans le Monstre, le Boomerang, la Troïka, le Condor, le Super Manège, le Bateau pirate (là, il faut lever les mains comme s'il s'agissait d'un hold-up), le Malstrom, le téléphérique pour qu'il se repose un peu, la grande roue, le Dragon, une nouveauté amusante et réussie... le Volcanozor, très bon aussi... le Twister... le super Mégadome Nintendo, là ce sera bien. Mais, vraiment, ça ne sera la fin pour lui, car il faudra aussi qu'il nous batte au Super Street Fighters II.

Et, pour terminer le tour de cette Ronde en douceur, il faudra monter dans La Spirale, qui nous offre, surtout le soir, un spectacle haut en couleur et reposant.

Ajexy MARIER, 12 ans
Paul-Émile MARIER, 7 ans

Trahison des élus de Victoriaville ?

M. le ministre des Affaires municipales,

Permettez-moi de vous faire part de ma surprise et de ma grande déception à la suite de votre approbation du changement de nom de Victoriaville-Arthabaska pour celui de Victoriaville, éliminant ainsi le nom qui représentait la continuité historique. De plus, ce nouveau nom nous oblige à rendre hommage à la reine Victoria d'Angleterre qui n'a aucun mérite dans l'histoire de notre ville. Il y a aussi le fait que le nom Victoriaville est un intrus dans l'histoire d'Arthabaska. 40 ans de connaissance historique me permettent d'affirmer ce fait.

Il est vrai que le référendum avait favorisé en majorité Victoriaville. Comment pouvait-il en être autrement ? Nos élus, de l'ex-Arthabaska, qui ont initié la fusion, tous originaires de Victoriaville, ont trahi la population d'Arthabaska et son histoire en élaborant et en permettant un tel référendum à caractère démagogique.

Ce qui me scandalise et me trouble profondément, c'est que vous, membres d'un gouvernement d'une province dont la devise est « JE ME SOUVIENS », fermez les yeux sur ce « magouillage ». J'ajouterais que nous

l'avions combattu ce « magouillage » dont vous avez été informé et je vous fais remarquer que nous avons accepté le principe de la fusion, ce que vous saviez également.

N.B. : Arthabaska a été le lieu d'évolution de Sir Wilfrid Laurier. Aussi, c'est là que sont nés Suzor-Côté, Armand Lavergne et bien d'autres qui ont bien servi la patrie, dans leur domaine et de façon remarquable.

Raynald MARTIN
Arthabaska

« Pédance » française

En réponse à la lettre de Monsieur Robert Auclair, du 31 août, je dois lui faire la remarque que la prononciation utilisée par Radio-Canada, qu'il lui en déplaise, ressemble grandement plus à la prononciation par les natifs que celle que veut bien lui prêter la « pédance » française.

En hébreu, Hébron se prononce Chevrri-riocunn; la prononciation anglaise semblerait donc plus exacte. Pour ce qui est des noms mohawks, il faudrait se rappeler que la lettre K se prononce avec un certain soupçon de G, du fond de la gorge.

L'ancienne épellation Caughnawaga, représentait pour les francophones une prononciation approchant plus le mohawk. Ces natifs étant anglophones, ils préfèrent la nouvelle épellation, qui est plus fidèle à la prononciation désirée.

Je trouve déplorable que les français, dans l'assurance de sa supériorité linguistique, se permette de continuellement changer les noms étrangers : « Eltsine » pour « Eltsine » ; « Londres » pour « London » ; « Nouvelle Écosse » pour « Nova Scotia » et combien d'autres encore.

Monsieur Auclair ferait beaucoup mieux de se scandaliser de la dégénération continue du français dans les médias, non pas qu'il devrait devenir un abbé Blanchard et épurer notre langue de termes de bon aloi sous l'argument faux qu'ils étaient des mots anglais, mais plutôt s'attaquer aux atrocités comme « opportunité, contacter, stopper, weekend, shopping, building, parking, leader », et tout le tra-la-la que l'on nous trimbale jour et nuit.

Oui ! Monsieur Auclair, respectons le choix des gens et efforçons-nous de prononcer, au moins, les noms propres comme le désirent ceux à qui ils appartiennent.

Contentons-nous d'épurer en toute humi-

lité notre langue, en utilisant le bon mot français quand nous en avons un. Nous avons un vocabulaire, utilisons-le !

Fernand-A. LECLAIRE
Montréal

Et si Zellers faisait de la publicité pour Wal-Mart ?

Monsieur Keith Spicer,
président du CRTC

J'ai été très étonné de voir dans une récente édition de La Presse, la recommandation que votre organisme a rendu contre Bell, à l'effet, que cette dernière devrait faire de la publicité pour ses concurrents, puisque ces derniers n'arrivent pas à recruter suffisamment de clients.

N'est-ce pas un peu absurde. C'est comme si on demandait à La Baie de faire de la publicité pour Eaton, car cette dernière ne rencontre pas ses prévisions. Ou encore, si Wal-Mart, nouveau venu sur le marché québécois devait recevoir un petit coup de pouce de Zellers. Imaginez la publicité « Chez Zellers, on a les meilleurs prix, mais passez donc chez Wal-Mart vous pourriez être surpris ». C'est d'un ridicule.

L'article mentionnait qu'il y a plus de « 300 » compagnies interurbaines au Canada. Ne trouvez-vous pas que c'est un peu trop ? Vous attendez-vous à ce qu'elles survivent toutes ? Si oui, comptez-vous sur les plus grandes entreprises (BCTEL, BELL, etc...) pour les subventionner à même leurs propres revenus ?

Si Unitel n'a pas réussi à attirer plus de clients, c'est peut-être que les gens sont pleinement satisfaits avec leur compagnie actuelle et que peut-être Unitel a vu trop grand.

Quoi qu'il en soit, en affaire, ce n'est pas aux entreprises existantes de faire vivre les nouvelles entreprises et ça c'est la BUSINESS, pour tout le monde y compris Unitel.

André MASSE
St-Hubert

Acharnement contre le petit consommateur

En tant que consommateur, j'ai toujours cru être protégé par un principe fondamental du commerce libre : la compétition entre les différentes entreprises. Si, pour une raison

ou une autre, un monopole existait dans un domaine quelconque (comme Bell Canada à ses belles années) le gouvernement s'empressait de former une commission afin de contrôler les tarifs, toujours dans le but de nous protéger, nous, les consommateurs-électeurs. Ledit monopole devait justifier devant cette commission toute majoration à ses tarifs afin d'éviter toute exploitation du consommateur.

Bravo!!!!... Mais que se passe-t-il, quand le monopole en question est une société d'Etat? En l'occurrence la Société des Alcools du Québec. Les députés composent une loi, en font la lecture à l'Assemblée nationale et, si le gouvernement est le moins majoritaire, elle est automatiquement adoptée.

Qui peut les obliger à justifier, non plus une majoration, mais une LOI???

Si vraiment ils voulaient combattre le contrebande, comme ils se plaisent à le dire, pourquoi s'acharner sur le petit consommateur, comme moi, qui ramène 12 bouteilles de vin des États-Unis par année, (souvent un produit qui n'est pas disponible au Québec), au lieu de s'attaquer aux véritables contrebandiers, ceux qui entrent des camions pleins (6000 bouteilles du coup), qui en font un commerce, qui gagnent leur vie illégalement (sans payer d'impôts), qui font du marché noir, donc qui sont organisés, plus forts, plus puissants mais qui restent le véritable ennemi de la S.A.Q.

Pour ce qui est des taxes, je suis fumeur, j'ai déjà payé le stade et je suis prêt à payer une autre taxe pour le «lux» de boire une bonne bouteille de vin au dîner. Mais il y a une marge entre une taxe de luxe (20 ou même 40 p. cent) et une taxe hypocrite de 89,88 p. cent qui, en fin de compte, ne sert qu'à protéger une bande de commerçants-fonctionnaires incompetents (je ne parle pas ici des employés de la S.A.Q., heureusement). Ces mêmes commerçants-fonctionnaires (quel paradoxe!!!), étant incapables, et ce malgré leur énorme pouvoir d'achat, de livrer une lutte juste et légale à leurs compétiteurs par des moyens dits «fair-play» (marketing, publicité, stratégies...), ont recours à cette loi-bidon qui tient plus de la dictature que de la démocratie.

C'est à se demander le bien-fondé de cette LOI. Si celui, ou ceux (Mon Dieu ils sont plusieurs!!!) qui l'ont écrite et adoptée ont eu peur de s'en prendre à leurs véritables ennemis, qu'ils n'en ont pas les moyens ou sont tout simplement tombés dans la facilité en tapant sur celui qui peut le moins se défendre : le petit CONSOMMATEUR.

Guy VIGNOLA
Montréal

Opinions

Le « sondage final » a donné raison à CROP

CLAUDE GAUTHIER

L'auteur est vice-président de CROP.

Le dernier sondage CROP de la campagne électorale, publié dans *La Presse* du jeudi 8 septembre, a eu l'effet d'une bombe, provoquant étonnement, et même scepticisme quant à sa méthodologie. Pourtant, CROP avait raison!

Ce sondage CROP, réalisé entre le 1er et le 3 septembre derniers, indiquait qu'en termes de suffrages exprimés, le résultat de l'élection du 12 septembre serait très serré.

Ainsi, il prévoyait 43% des suffrages au PQ et 46% au PLQ. La victoire du PQ n'était cependant pas remise en question, si cette tendance se maintenait compte tenu de l'avance de 14 points du Parti québécois chez les électeurs francophones.

Enfin, sur la foi de ses résultats, CROP estimait entre 70 et 75 le nombre de députés péquistes à l'Assemblée nationale.

Les résultats des élections ont confirmé les prévisions de CROP, puisque le PQ a recueilli 44,7% des suffrages, soit une différence de 1,7 par rapport à ses prévisions, et le PLQ, 44,3% des suffrages, soit une différence de -1,7.

Compte tenu de la marge d'erreur de 3 points inhérente à un sondage auprès d'un millier de répondants, les résultats de CROP ont été plus que probants.

Meilleurs standards de qualité

Ils constituent un niveau de précision conforme aux meilleurs standards de qualité dans le domaine du sondage.

En outre, 77 députés péquistes ont été élus, ce qui représente un résultat plus proche de l'estimé de CROP que de celui des autres maisons de sondage qui le situaient entre 85 et 90.

Comme l'indique le tableau ci-contre, qui ne tient compte que des sondages réalisés par notre maison, le principal changement dans les intentions de vote des Québécois s'est produit entre le dernier sondage de la pré-campagne, dans la troisième semaine de juillet, alors que le PQ menait par dix points, et celui du début de la campagne, à la fin de juillet, où l'écart n'était plus que de deux points.

Nos sondages ont aussi témoigné de la montée du Parti de l'action démocratique.

On comprend que le dernier sondage CROP ait provoqué des émois puisqu'il accordait, en apparence, une avance de trois points au PLQ.

La maison CROP elle-même a

SONDAGES CROP				
	PQ (%)	PLQ (%)	PADQ (%)	Autres (%)
Pré-campagne				
-15/20 juillet	52	42	3	4
Campagne électorale				
-28 juil. / 2 août	48	46	3	4
-18/24 août	47	44	6	3
-1/3 sept.	43	46	8	3
Élection				
-12 sept.	44,7	44,3	6,5	4,5
Écart				
-Élections vs dernier sondage	+1,7	-1,7	+1,5	-1,5

Infographie La Presse

trouvé les résultats de ce sondage surprenants. Elle a alors révisé sa démarche méthodologique mais, ne trouvant rien qui aille à l'encontre des

règles de l'art, elle a décidé, de concert avec *La Presse*, de publier les résultats de son étude. Le « sondage final » lui a donné raison.



Lysiane Gagnon

La Terre promise

À sa première conférence de presse comme premier ministre-élu, hier après-midi, Jacques Parizeau arborait une mine modeste qu'on ne lui avait pas vue depuis longtemps.

Et pour cause: l'heure du triomphalisme est passée. Ce qui aurait dû être un raz-de-marée n'a été qu'une victoire modeste (77 comtés, c'est moins que la victoire péquiste de 1981, moins que les victoires libérales de 1985 et de 1989), doublée d'une douche froide: 0,4 p. cent d'écart pour ce qui est du vote populaire... Aussi bien dire que les deux partis sont nez-à-nez.

Une victoire plus affirmée aurait permis à M. Parizeau d'engager ouvertement le Québec sur la voie de la sécession. Cela n'aurait pas été légitime, faute de mandat clair, mais ç'aurait été politiquement possible.

Ce résultat décevant vient brouiller les cartes. Ironiquement, le chef péquiste, qui voulait tant se démarquer de la stratégie étapiste de René Lévesque, hérite du pouvoir selon les mêmes termes qu'en 1976, forcé de se contenter pour l'instant de diriger «un bon gouvernement».

Le malaise était perceptible dès que M. Parizeau monta sur la scène du Capitole, lundi soir.

Au lieu de faire appel au ralliement de tous les Québécois, au-dessus des partis, M. Parizeau donna la parole à sa femme, laquelle prit plusieurs bonnes minutes pour rendre un vibrant hommage aux militants péquistes.

Cela serait normal aux États-Unis ou chez les Réformistes albertains, mais ici, la scène était bizarre à plus d'un titre: Mme Lapointe-Parizeau n'a pas été élue; c'est M. Parizeau qui est premier ministre, pas le couple. Et ce repli familial dans le giron du parti lançait le nouveau régime sur une note bien partisane.

Il était tout aussi incongru que Lucien Bouchard s'amène sur la scène, comme s'il était premier ministre ex-aequo. Lui aussi, évidemment, traînait son épouse derrière lui (ou la poussait devant, selon les remous complexes de la foule).

Cela faisait vraiment beaucoup de couples: le tandem Jacques-Lisette, le tandem Lucien-Audrey, le tandem Jacques-Lucien... Il ne manquait que Mario et sa petite amie pour faire une belle tablée de six personnes. Quand s'amèneront-ils à leur tour sur une scène aux côtés de Messieurs et Mesdames Parizeau et Bouchard? Ah... Jamais invités n'auront été aussi attendus!

Quand finalement M. Parizeau prit le micro, son discours était remarquablement sobre, à comparer avec les envolées retentissantes de la campagne et la joie débordante de sa compagne. Rien de spécial n'en ressortit, sinon l'allusion — inexplicable — à une «trêve» avec les Libéraux.

Recomposé, enfin seul sur scène, M. Parizeau amorçait hier avec dignité — et une habileté certaine — la traversée des eaux glauques qui le séparent de la terre promise.

En pilote roué et expérimenté, il mettait le cap sur l'objectif du « bon gouvernement » tout en chargeant le bateau de l'arsenal nécessaire à un voyage autrement plus risqué. La main mouvante sur le gouvernail, mais soucieux de ne pas alarmer les passagers.

Net recul par rapport à son plan d'action: il n'entame pas de guerre verbale avec Ottawa, rend compte poliment d'un entretien téléphonique avec M. Chrétien, s'engage à respecter les compétences fédérales en demandant au fédéral la même chose en retour, affirme qu'il participera aux rencontres fédérales-provinciales, si c'est dans l'intérêt du Québec (ici, il se garde une porte de sortie).

Net recul par rapport au programme du parti: la fameuse « déclaration solennelle » qu'un gouvernement péquiste devait faire adopter sitôt élu à l'Assemblée nationale (déclaration promulguant l'intention du Québec de devenir un pays souverain) est mise au rancart, ravalée au rang d'introduction au débat référendaire.

« Cela fait partie du processus référendaire... Elle pourrait être présentée tout de suite ou plus tard... Franchement, je n'y ai pas pensé, j'ai des préoccupations autrement plus importantes... », réplique M. Parizeau au reporter qui a posé la question.

Report du moment où il affrontera un adversaire qui sera beaucoup plus fort qu'il ne l'avait prévu. L'Assemblée nationale ne sera pas convoquée avant novembre. Le gouvernement Parizeau aura plus d'un mois pour travailler à l'abri de l'opposition parlementaire.

Mais ces reculs tactiques n'empêchaient pas M. Parizeau de charger le bateau en vue d'une traversée plus longue et plus agitée que celle qui mène à l'îlot tranquille du « bon gouvernement ».

Primo: début de la cour au PADQ. Mario Dumont, le premier, a droit à ses félicitations.

Secundo: il réitère son engagement irréductible en faveur de l'indépendance — plus longuement en anglais qu'en français, semant ainsi quelques germes d'énervement au Canada anglais.

Tertio: il amorce tout de suite l'une des pièces-maîtresses de son plan référendaire: la revalorisation des « régions ».

Attention: il ne s'agit pas, pour l'instant du moins, d'un transfert de pouvoirs, rien qui nécessiterait une action législative, puisque de toute façon l'Assemblée nationale ne se réunira pas de sitôt. Mais bien plutôt d'un système de patronage régional sur le modèle de celui dont le fédéral s'est si abondamment servi pour apaiser les humeurs souverainistes du Québec.

Même l'expression est la même. Développement régional. Une douzaine de députés « parrains » d'autant de régions, relevant directement du premier ministre, animeront cette gigantesque opération de « développement régional ». (Passons sur le fait que Montréal, amputée des « régions » artificielles que constitue sa banlieue, sera une région comme une autre, sur le même pied que l'Abitibi ou la Côte-nord.)

Le PQ de 1976 avait « un préjugé favorable aux syndicats ». Celui de 1994 a un préjugé favorable aux régions. Ce sont les régions hors-Québec et hors-Montréal qui ont rescapé le parti lors des désastres électoraux de 85 et 89. Mais il y a plus: dans le contexte de l'indépendance, le PQ voit les « régions » dotées d'un statut analogue à celui d'une province — ce qui, incidemment, permettrait au Québec de contourner l'ALENA.

Et en attendant, la manne gouvernementale s'abattant sur les villes et les municipalités de comtés vaudra son pesant d'or: quel meilleur moyen d'attirer maires et notables locaux dans le camp du « Oui » ?



PHOTO La Presse

Notre système de santé ne peut certainement pas prendre en considération des demandes comme celle qui consisterait à vouloir suturer l'ouverture vaginale d'une femme qui vient d'accoucher.

Santé : les traditions ne peuvent pas toutes être mises sur le même pied

Le combat millénaire entre les sexes risque de nous ramener continuellement à la case départ

CLAUDETTE JOBIN et HORTENSE MICHAUD-LALANNE

Mme Jobin est présidente de la Ligue de femmes du Québec; Mme Michaud-Lalanne fut commissaire pour la phase I de la commission Rochon sur la santé et les services sociaux.

Dans les années 1930, avant d'aller soigner l'armée révolutionnaire chinoise et d'accéder à la renommée mondiale, le docteur Norman Bethune a mis sur pied le service de chirurgie thoracique de l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal. À ce même hôpital, selon l'émission *Montréal ce soir* du 11 août dernier, une grande confusion entoure présentement la manière dont on devrait réagir à certaines traditions touchant quelques femmes d'une clientèle très diversifiée quant à l'origine.

Si on en croit ce que la journaliste Solveig Miller a recueilli, les directives claires font défaut face, par exemple, à la pratique de coudre l'orifice génital féminin ou à l'interdit dont certaines sectes religieuses frappent les soins dispensés aux femmes par des obstétriciens ou des infirmiers mâles.

À notre avis, cette affaire montre combien il est urgent de mettre de l'ordre dans nos valeurs et nos principes, d'en tirer les conséquences pratiques et de voir à ce qu'elles soient appliquées équitablement dans tout le réseau. Des directives claires doivent émaner du ministère sans plus tarder, car nous savons déjà que toutes les traditions ne sont ni compatibles, ni acceptables.

La carrière de Bethune nous four-

nit un exemple éclatant d'une tradition qu'il a contribué à faire disparaître pour le plus grand bien de l'humanité: en effet, il a aidé à libérer une multitude de Chinoises d'une coutume qui les rendait infirmes en leur repliant les os des pieds. La pratique, sorte de torture à caractère sexuel (les femmes qui l'ont subie avaient une démarche de poupée ou de chien qui avance en faisant la belle), fut mise hors-la-loi après le changement de régime de 1949.

Le fait d'être prescrites par une religion ne rend pas les pratiques traditionnelles nécessairement acceptables: même s'ils ont servi de fondements à bien des religions, les sacrifices humains sont à proscrire, tandis qu'on imagine assez mal que des chirurgiens du réseau de la santé puissent se laisser persuader d'amputer la main d'un voleur pris sur le fait (un geste prescrit par certains codes religieux), sous prétexte que, sans leur participation, les risques d'infection pourraient pénaliser davantage le coupable.

Le dilemme n'en est pas un: ici, et cela devrait être clair pour tous, quiconque veut mutiler une autre personne — fut-elle un enfant — mérite (et recevra) la prison, pas le soutien du réseau de la santé! En France, pour ce qui est de la clitoridectomie, on a résolument pris partie pour l'intégrité de la personne. On a vu, dans une cause célèbre récente, une mère se faire condamner à la prison pour avoir fait exciser sa fille. On a ensuite profité du battage médiatique qui a suivi pour faire valoir auprès de tous les gens concernés que les pratiques barbares ne sauraient prévaloir.

Venons-en aux cas montréalais mentionnés dans l'émission du 11 août dernier: en premier lieu, il fut

question de suturer l'ouverture vaginale d'une femme qui venait d'accoucher. Voilà qui constitue, quant à nous, une forme de ceinture de chasteté peu compatible avec l'hygiène et la propreté, donc susceptible d'entraîner des complications; les argents des contribuables seraient bien mal dépensés si notre réseau de la santé, face à de telles pratiques, s'appliquait à autre chose qu'à les faire disparaître.

Pour ce qui est des femmes qui refusent les soins dispensés par des obstétriciens ou des infirmiers mâles, leur consentir un tel droit de veto relève du sexisme, ce qui est inadmissible. La tolérance à cet égard pourrait faire qu'un jour les gens d'une certaine couleur se mettent à exiger des soins de la même couleur, ou les baptisés, réclamer du sang d'un baptisé ou toute autre combinaison farfelue! Des milliers d'aberrations pourraient voir le jour et cela ne manquerait pas de baisser la performance d'un système qui a grand besoin d'être amélioré et surtout pas paralysé par les « byzantineries ».

Cela ne signifie pas que le patient ne peut jamais exercer de choix, mais le refus de recevoir les soins d'une personne en particulier ne devrait reposer que sur le manque de compétence ou encore le conflit que peuvent entraîner certains liens de famille ou d'inimitié. Même si cela n'est pas facile en pratique, on doit donc reconnaître au patient le droit de refuser les soins d'un incompetent et probablement ceux d'un ex-conjoint qui nous poursuit en divorce.

Le patient ou la patiente a déjà exercé un choix en décidant ou non de faire appel au réseau de la santé. Après quoi, si pour éviter le contact ou le regard de personnel du sexe op-

posé (ou de la peau différente, ou de l'âge qu'on trouve inconvenant, ou de tout ce qui pourrait être invoqué), on prétend refuser les soins des gens compétents qui se trouvent sur place, il y a abus, car il est rigoureusement impossible d'accommoder de tels choix sans mettre en péril l'ensemble de la performance du réseau de la santé.

Les femmes se sont trop longtemps et trop souvent fait refuser des postes et des responsabilités parce qu'on préférait des incompetents, pourvu qu'ils soient du sexe dit « supérieur ». Fortes de cette expérience, elles trouvent irrecevable l'exigence d'appartenir au sexe féminin pour soigner certaines personnes, spécialement quand un bébé risque d'être diminué pour la vie si l'accouchement se passe mal. Le combat millénaire entre les sexes risque de nous ramener continuellement à la case départ. Pour empêcher que cela se produise, il faut répéter, à chaque occasion qui se présente, que le sexisme, tout comme le racisme, est une attitude très répandue qui consiste à porter jugement en ne tenant compte que de la façon dont les gens sont nés — ce qu'ils ne peuvent évidemment pas changer — plutôt que de tenir compte de leurs comportements et de leur performance, ce qui demande plus de réflexion et plus d'information.

Or, pour tenir debout la civilisation complexe et fragile qui est la notre — et dont le réseau de santé est un rouage important —, la vigilance et le triomphe de la compétence sur les préjugés n'ont pas de substitut. On a beau se foutre des gênes, on ne peut rester neutres devant les comportements, lesquels sont appris et corrigibles, ce qui est heureux car ils sont loin de s'équivaloir.

« Le débat référendaire n'a pas encore eu lieu » — Brassard

Les députés péquistes se disent confiants de l'emporter au finish

NORMAN DÉLISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Plusieurs députés du Parti québécois souhaitent que le référendum sur la souveraineté se tienne dans les délais prévus, soit dans huit ou dix mois, et ils se disent confiants de l'emporter.

« L'engagement qui a été pris par le premier ministre (Jacques Parizeau) et notre équipe, c'est la tenue d'un référendum dans huit ou dix mois. Jusqu'à preuve du contraire, nous allons tenir nos engagements », a déclaré la députée de Taillon, Pauline Marois, à son arrivée hier à la première réunion du groupe parlementaire du Parti québécois qui faisait suite au scrutin de lundi dernier.

« Le débat référendaire n'a pas encore eu lieu, même si les libéraux ont voulu faire en sorte que le débat sur l'avenir du Québec occupe toute la scène électorale », a déclaré pour sa part le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard.

Selon le député de Lac-Saint-Jean, il est « présomptueux » de prétendre que les résultats obtenus par le Parti québécois lundi

dernier et ceux qu'obtiendra l'option de la souveraineté seront identiques.

Pour Paul Bégin, nouveau député de Louis-Hébert, « notre position, c'est un référendum dans huit ou dix mois. Je ne vois pas la raison qui justifierait un changement d'orientation », a-t-il dit.

M. Bégin rejette même l'idée que le Parti québécois part dans cette course référendaire. « Nous ne commençons pas la troisième période en désavantage numérique, a-t-il dit. On avait 30 députés avant l'élection et on en a maintenant 77. La patinoire est pas mal bleue ».

Pour le Dr Denis Lazure, réélu dans le comté de Laprairie, les résultats des élections de lundi dernier « n'augurent pas mal » pour le référendum.

Il faut éviter de croire que tous ceux qui n'ont pas voté pour le Parti québécois sont contre la souveraineté. Plusieurs électeurs qui ont voté pour l'Action démocratique notamment peuvent voter pour la souveraineté, croit le Dr Lazure.

« On part avec 45 pour cent du vote. C'est du solide. Il faut aller chercher un autre cinq ou six

pour cent. Je suis confiant », a dit le député de Laprairie.

Pour le député de Bourget, Camille Laurin, « l'élection n'était pas référendaire. On n'avait ni le temps ni la volonté d'expliquer les avantages de la souveraineté, face au matraquage libéral ».

« Avec le temps qui reste on va montrer les avantages de la souveraineté et ramener les pourcentages d'appui à ce qu'ils ont déjà été », a dit M. Laurin.

Le député de Bourget assure que personne au sein du Parti québécois, surtout pas les dirigeants, ne projettent de reporter le référendum promis pour l'année 1995.

Toutes ces déclarations ont été faites alors que les 77 députés péquistes élus lundi dernier se réunissaient pour la première fois depuis le scrutin.

Ces retrouvailles ont été particulièrement chaleureuses dans le cas de certains députés qui effectuaient un retour à l'Assemblée nationale après quelques années d'absence comme les Camille Laurin (Bourget), Claude Lachance (Bellechasse), David Payne (Vachon) ou Yves Baumbach (Champlain).



Les caméras attendaient de pied ferme les députés péquistes qui tenaient hier à Québec leur premier caucus. Le député Jean Campeau (photo) a pour sa part soigneusement refusé de répondre aux questions qui fusai-ent.

PHOTO PC

Certains perdants n'auront pas tout perdu

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Trésor québécois versera pas moins de 4,6 millions à la soixantaine de ministres et députés, libéraux et péquistes, qui ont renoncé à la vie parlementaire ou qui ont été virés lundi par leurs électeurs.

Ce montant n'est que la pointe de l'iceberg des coûts d'un changement de gouvernement à l'Assemblée nationale. Il faut ajouter les primes de départ

qui seront versées au personnel politique des ministres libéraux réélus.

La Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale stipule qu'un élu qui démissionne de son poste ou qui ne se présente pas à une nouvelle élection ou qui se fait battre à un scrutin a droit à ce que l'on appelle une allocation de transition. Une sorte « d'assurance-chômage » aux frais des contribuables en attendant que le marché du travail se montre

accueillant pour ces anciens représentants du peuple.

Un député ou ministre élu en 1985 puis réélu en 1989 et qui ne fait plus partie de l'Assemblée nationale recevra l'équivalent d'une année de salaire. Pour un député, ça représente 63469 \$, et pour un ministre, une somme d'environ 110000 \$. Un élu qui a fait son entrée au Salon de la race en 1989 touchera l'équivalent de dix mois de salaire.

Lundi, les électeurs ont défait 22 députés du Parti libéral, du Parti égalité ou indépendants,

dont deux ministres libéraux, Lucienne Robillard et Serge Maril. Quatorze d'entre eux toucheront l'allocation maximale puisqu'ils furent élus en 1985.

Avant le déclenchement des élections générales, une quarantaine de parlementaires (34 libéraux, 5 péquistes et un indépendant) ont annoncé qu'ils tiraient leur révérence. En fait, seulement quatre de 40 élus « fatigués » par la politique active firent leur entrée en 1989, tous les autres mirent les pieds à l'As-

semblée nationale en 1985 ou lors d'élections antérieures.

Il est difficile pour l'instant de déterminer le nombre de secrétaires, d'attachés politiques et de chefs de cabinet qui quitteront leur fonction au cours des prochains jours. Au dernier décompte, on retraçait environ 300 personnes rattachées à des cabinets ministériels. À la fin du régime de Robert Bourassa, la trentaine de ministères en place employaient pas moins de 530 personnes.



Jean Charest

Charest: une question claire et qu'on passe à autre chose

JOËL-DENIS BELLAVANCE
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le chef du Parti conservateur, Jean Charest, estime que Jacques Parizeau n'avait d'autre choix que de respecter son engagement le plus important durant la campagne électorale, soit celui de tenir rapidement un référendum.

« Je suis satisfait. C'était tout à fait dans l'ordre des choses qu'il respecte son engagement pour que l'on fasse le débat et que l'on passe à autre chose. Il l'a répété sans cesse durant la campagne électorale », a déclaré à la Presse Canadienne, hier, le chef conservateur.

Au cours de sa première conférence de presse post-électorale, le premier ministre désigné, Jacques Parizeau, a confirmé qu'il maintenait le cap en ce qui a trait à la tenue d'un référendum d'ici huit à dix mois après son accession au pouvoir.

Cela veut dire que cette consultation populaire tant attendue aura lieu au printemps ou à l'été prochain.

À Ottawa, les chefs des formations politiques fédéralistes craignent que le Parti québécois ne retarde la tenue du référendum à la lumière des résultats des élections de lundi.

Car même s'il a fait élire 77 députés à l'Assemblée nationale, le Parti québécois n'a recueilli que 44,7 des suffrages tandis que les libéraux de Daniel Johnson ont obtenu 44,3 du vote populaire et fait élire 47 députés.

Après la victoire péquiste, les Jean Chrétien, Jean Charest, Preston Manning ainsi que les premiers ministres de plusieurs provinces avaient donc réclamé de M. Parizeau qu'il tienne son référendum illico.

Maintenant qu'il est acquis que le chef péquiste respectera son engagement, M. Charest exige aussi que la question qui sera posée soit limpide comme de l'eau de roche.

« C'est un élément très important. Il faut que la question soit claire », a dit M. Charest, qui compte être très présent durant ce match référendaire.

Le chef du Parti réformiste, Preston Manning, s'est aussi dit satisfait que le Parti québécois tienne rapidement son référendum sur la souveraineté.

« Les Canadiens, y compris les citoyens du Québec, veulent qu'un référendum ait lieu le plus rapidement possible et que la question soit extrêmement claire. La dernière chose dont ce pays a besoin est de s'embourber dans l'incertitude qu'entraîne toute cette affaire », a opiné M. Manning.

Durant cette campagne référendaire, le chef réformiste a l'intention de vendre aux Québécois sa version du fédéralisme renouvelé.

SEARS

Attendez-vous à plus

PRIME

LISE WATIER

LA NOUVELLE COLLECTION DE PRODUITS DE MAQUILLAGE «CRESCENDO» 1994

Avec tout achat de produits de maquillage de la collection automne/hiver 1994 «Crescendo» de Lise Watier, vous obtenez un échantillon du nouveau mascara « Infini ».

Venez rencontrer votre conseillère en produits Lise Watier aujourd'hui chez Sears!

LISE WATIER

Mascara infini | REVITALISANT - EFFET VOLUMATEUR | CONDITIONING - MAGNIFYING FORMULA

Limite 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles. La prime n'est pas offerte dans tous les magasins.

L'OFFRE SE TERMINE LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de-Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Les articles de cette page peuvent n'être pas offerts dans tous les magasins Sears.

Daniel Johnson se défend d'amorcer un virage nationaliste

Le PLQ tiendra un congrès «d'une demi-journée ou d'une journée» pour définir une politique constitutionnelle

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de LA PRESSE
QUÉBEC

les titres de ses romans», a lancé le chef de l'opposition, à l'endroit de l'auteur du *Tricheur* et du *Naufregeur*, deux ouvrages qui soulignent à grands traits le rôle

des libéraux de Robert Bourassa, dans le dossier constitutionnel des dix dernières années.

Le caucus des libéraux, élus et défaits, n'a duré qu'une heure

hier, à Québec. Beaucoup d'émotions, de longues accolades, des confidences.

Tous les députés et les candidats libéraux défaits, analysaient lon-

guement les résultats du vote dans les différentes circonscriptions. Une ligne directrice cependant: l'influence du vote accordé à l'Action démocratique de Mario

Dumont. Dans plusieurs circonscriptions, l'ADQ a récolté des milliers de votes. Les libéraux se demandent si la jeune formation n'a pas fait la différence.

Le chef libéral Daniel Johnson se dit prêt à tenir un congrès d'une demi-journée ou d'une journée pour définir une nouvelle politique constitutionnelle pour son parti, se défendant bien d'effectuer «un virage nationaliste».

M. Johnson, cinglant, a ironisé hier, à l'occasion d'un caucus élargi de sa formation, en parlant de la politique future de son parti en cette matière. «Nous avons à élaborer une politique constitutionnelle plus complète que celle des six derniers mois. Pour mieux définir nos objectifs».

Est-ce que ce sera les conditions de Meech? ont demandé les journalistes à M. Johnson, à l'issue de son caucus. C'est à ce moment qu'il s'est fait ironique pour dire: «Tout dépendra de l'endroit où on adoptera notre position. Elle portera le nom de l'endroit!» a-t-il tranché.

Il a commenté d'une façon encore plus pointue en disant: «Nous avons des instances. La commission politique, le conseil général, le congrès, qui pourrait durer une journée, une demi-journée, enfin nous verrons! C'est ça, la «séquence», dans notre parti, pour adopter une politique de fond avant le referendum».

Plusieurs députés libéraux, dont celui de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, réputé fédéraliste «pur et dur», admettaient cependant, à l'entrée du caucus: «Le Parti libéral doit tenir compte de la base nationaliste. Il faut revoir notre programme à ce chapitre».

Même son de cloche de la part de M. Serge Marzil, ancien ministre de l'Emploi, défait dans Salaberry-Soulanges, qui soutient que les libéraux doivent effectuer un virage nationaliste, proposer une approche plus précise. Georges Farrah, des Iles-de-la-Madeleine, ne demande rien moins que «Meech plus».

M. Johnson rappelle que le Québec doit «contrer», partout où c'est possible, le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. «Nous devons exercer notre influence dans toutes les décisions qui affectent l'ensemble des Canadiens».

M. Johnson, malgré les remarques de ses collègues, se défend bien de changer de cap. «Ce n'est pas un virage nationaliste. C'est de réitérer les positions traditionnelles du Québec, pour l'ensemble de ceux qui ne croient pas que la séparation du Québec est une solution».

M. Johnson dit remarquer le «changement de discours» du nouveau premier ministre Jacques Parizeau. «Il parle de la souveraineté, se rapproche de l'échéance du referendum de 1995. C'est un changement par rapport à la campagne électorale, à mon point de vue».

Il a été très dur en commentant la nomination du journaliste Jean-François Lisée au sein des collaborateurs du nouveau premier ministre Jacques Parizeau: «Enfin, le chat sort du sac! On peut se demander qui fabriquait

SEARS Attendez-vous à plus SOUS LE CHARMES DES COULEURS^{MC}

Découvrez les nouvelles teintes automnales des collections Clinique, Lancôme, Estée Lauder, Elizabeth Arden, Shiseido, Lise Watier, Revlon, Biotherm et Clarins

Nous vous invitons à venir profiter d'un maquillage personnalisé fait par nos conseillères de beauté. Il vous suffit de téléphoner au magasin Sears le plus près et prendre rendez-vous!

ESTÉE LAUDER

Offre spéciale...avec tout achat de produits Estée Lauder vous pourrez obtenir pour seulement 28\$ cet ensemble comprenant eau de parfum Beautiful 4 mL en vapo, Fruitil 6 mL, rouge à lèvres All Day, Resilience 7 mL, mascara More Than Mascara, brosse/miroir dans un sac à cosmétique bleu.
Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles.
Non disponible dans tous les magasins



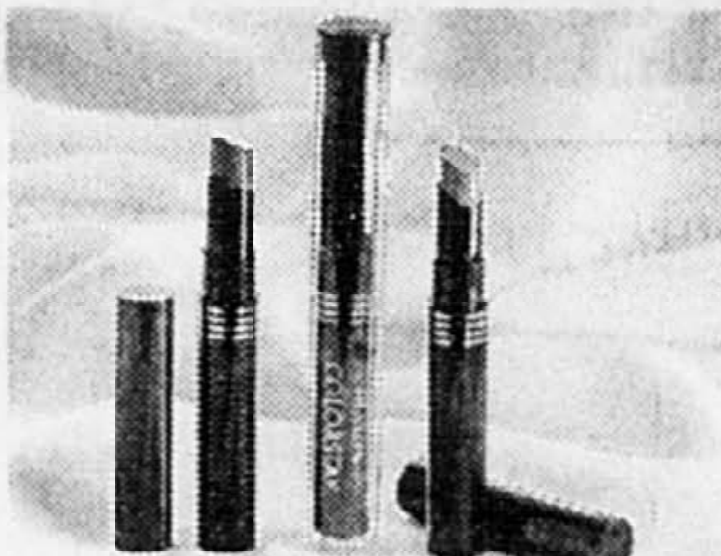
ARDEN

Prime...lors de votre consultation en maquillage, recevez sans frais un guide Ceramide avec des échantillons de Time Complex Capsule, Time Complex Capsule pour les yeux et crème hydratante Time Complex.
Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles.
Non disponible dans tous les magasins



REVLON

Lancement du maquillage Revlon Colorstay pour les lèvres. Très résistant, il dure toute la journée. Choix de teintes au fini mat.
Ch.....8,95
Non disponible dans tous les magasins



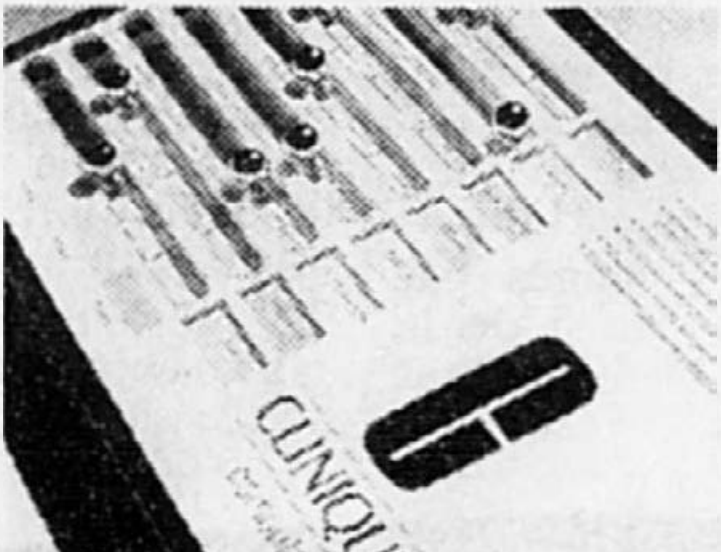
LANCÔME

Prime...après une consultation personnalisée sur votre maquillage, recevez un joli cadeau comprenant échantillon de fond de teint mat Maquimat Ultra Naturel, échantillon de mascara Intencils, crème raffermissante et anti-rides Rénergie Yeux 4 mL.
Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles.
Non disponible dans tous les magasins



CLINIQUE

Prime...venez nous consulter et avec l'analyse de votre peau, obtenez sans frais un échantillon de crème Turn Around pour la peau.
Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles.
Non disponible dans tous les magasins



BIOThERM

Prime! Laissez Biotherm vous aider à choisir la couleur parfaite grâce au maquillage Bio-perfection Liposomes Treatment et recevez sans frais un échantillon Biotherm.
Pot 40 mL. Ch.....33\$
Tube 30 mL. Ch.....25\$
Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles.
Non disponible dans tous les magasins



Ces offres se terminent mercredi le 21 septembre 1994, dans la limite des stocks disponibles

DÉFIL DE MODE DE LA TOURNÉE



PLACE BONAVENTURE - HALL D'EXPOSITION EST - MARDI 27 SEPTEMBRE 94 - 15 HEURES ET 19 HEURES - ADMISSION POUR UNE PERSONNE 10\$ - ET OBTENEZ 10\$ DE RABAIS SUR LE PRIX COURANT AVEC BON REMBOURSABLE SUR ACHAT DE 100\$ OU PLUS (AVANT TAXES) SUR LES VÊTEMENTS (EN MAGASIN)

VALABLE DANS LES MAGASINS SEARS UN BON PAR ACHAT. NE PEUT ÊTRE JOINT À AUCUNE AUTRE OFFRE. N'EST PAS REMBOURSABLE EN ESPÈCES. DATE D'EXPIRATION 31 DÉCEMBRE 1994. SEARS CANADA INC. CODE 57

collections internationale
tanJay alia

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

PUISSANCE³



POUR ÉCOULER RAPIDEMENT L'INVENTAIRE 94 DE SÉRIE 3, VOS CONCESSIONNAIRES BMW DU GRAND MONTRÉAL VOUS FONT UNE OFFRE PUISSANTE.

Pendant tout le mois de septembre, les modèles 320i, 325i et Cabriolets 1994 vous sont offerts à un taux de location des plus bas.

3,9%*

Par exemple, pour une 320i, 6 cylindres, 2,0 litres vous ne paierez que

399\$**

PAR MOIS

Dépêchez-vous d'en profiter! Passez sans tarder chez l'un des quatre concessionnaires BMW du Grand Montréal.



Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl. 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive Sud 445-4555
Montréal 875-4415

*Offre de location à 3,9% limitée aux modèles de base 320i, 325i et Cabriolets en stock seulement, faites par l'entremise des services financiers BMW sur l'approbation du crédit. Taxes, transport, préparation, immatriculation, enregistrement et assurances en sus. Un dépôt de garantie de 1 mois de location sera exigé. Des frais de 17¢ le km seront exigés après 2 000 km par mois.

**Pour la 320i par exemple, prix de location basé sur un acompte de 6 300\$ ou l'équivalent en échange et un terme de 36 mois avec option-achat. Livraison avant le 30 septembre 1994. Pour de plus amples renseignements, passez vite voir l'un de vos concessionnaires BMW du Grand Montréal.

La croissance économique à la rescousse du déficit

... qui atteindra tout de même 42 milliards cette année



Le ministre Paul Martin

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le déficit pour l'année financière 93-94 sera moins élevé que prévu et il atteindra 42 milliards \$, a fait savoir le ministre des Finances Paul Martin à l'issue de la réunion du caucus libéral.

Ce chiffre représente une hausse de 9,5 milliards \$ par rapport aux prévisions de l'ancien gouvernement conservateur, a souligné M. Martin, mais il est en-deçà des 44 à 46 milliards \$ prévus par le gouvernement Chrétien en novembre dernier.

Selon le ministre, la croissance économique était plus forte que prévue au dernier trimestre, ce qui a permis d'alléger le déficit pour l'année 93-94.

Par contre, la hausse des taux d'intérêt est problématique pour l'année 94-95, a reconnu M. Martin.

«D'un autre côté, les 42 milliards \$ prévus pour l'an dernier vont ajouter au-delà de 3 mil-

liards \$ en frais d'intérêt. C'est un obstacle qu'il faudra surmonter. Nous prévoyons toujours atteindre un déficit de 39,7 milliards \$.»

M. Martin a indiqué également qu'il comptait maintenir le cap sur ses prévisions à long terme. Le gouvernement prévoit abaisser le déficit à 3 pour cent du produit national brut pour le ramener à environ 25 milliards \$ pour l'exercice 1996-97.

«Nous allons atteindre notre objectif de maintenir le déficit à 3 pour cent du produit national brut», a-t-il signifié.

Le *Globe and Mail* titrait à la une hier que la hausse des taux d'intérêt créera un manque à gagner de 6 à 10 milliards \$, et qu'en conséquence, le gouvernement devra ajuster son tir.

Pour atteindre son objectif budgétaire, le gouvernement devra vraisemblablement effectuer de nouvelles compressions de dépenses.

Interrogé à ce sujet, M. Martin a été très évasif mais il a rappelé

qu'il fera un énoncé économique d'ici un mois afin de faire connaître les options du gouvernement.

«Nous allons prendre les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs», s'est-il contenté de dire aux journalistes.

Selon M. Martin, les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement assainisse les finances du pays et il ne veut pas les décevoir au moment où l'économie commence à se porter mieux.

«L'élan est donné et il est important que nous respections notre engagement. Nous allons atteindre les cibles que nous avons fixées.»

Un document émis hier par le ministre des Finances chiffrait la dette publique à 508,2 milliards \$ pour l'année 1993-94, ce qui représente 71,4 pour cent du produit national brut (PNB), soit 17 484 \$ pour chaque Canadien.

Le ministère de la Défense nationale avait été la principale cible du couperet de M. Martin l'an dernier. La commande des hélicoptères militaires évaluée à 5,5 milliards \$ a été annulée. En

outre, de nombreuses bases militaires ont été fermées.

Le ministre de la Défense nationale David Collette a dit ignorer hier si son ministère sera encore une fois appelé à subir d'importantes compressions. Mais il s'y ralliera au besoin.

«En ce qui me concerne, nous avons un engagement pour ramener le déficit à 3 pour cent du PNB et nous appuyons les efforts du ministre des Finances en ce sens», a-t-il affirmé à l'issue de la réunion du caucus.

Il a rappelé, toutefois, que la Défense avait sûrement fait sa part.

On s'attend également à ce que de nombreux programmes subsidiaires soient supprimés ou disparaissent carrément.

Le ministre du Renouveau de la Fonction publique Marcel Massé a lancé une vaste opération de révision des programmes et agences gouvernementales afin de compresser les dépenses de l'Etat.

L'ampleur de ces compressions n'est pas encore connue.



Al Flood

Le Canada davantage menacé par les déficits, selon la CIBC

Presse Canadienne
FREDERICTON

■ Les déficits fédéral et provinciaux constituent un bien plus grande menace pour l'avenir du pays que l'élection d'un gouvernement séparatiste au Québec, estime le dirigeant de la Banque canadienne impériale de commerce (CIBC).

«Si vous regardez les derniers mois, je crois que les marchés financiers étaient assez stables», a indiqué hier le président-directeur général de la CIBC, Al Flood, lors d'une rencontre avec l'équipe éditoriale du journal *Fredericton Gleaner*.

«Nous nous attendions à un peu plus d'instabilité à l'approche des élections», a-t-il dit.

Selon M. Flood, le marché s'attendait à ce que Jacques Parizeau et le Parti québécois forment un gouvernement majoritaire mais pas assez fort pour remporter un référendum sur la souveraineté. Ce raisonnement a assuré une certaine stabilité, croit-il.

«Maintenant, je crois que les marchés vont probablement se concentrer sur la situation fiscale, a analysé le PDG de la CIBC, et qu'ils vont attendre qu'Ottawa et les gouvernements provinciaux leur donnent un signe de leur sérieux à s'occuper de choses fiscales.»

Un candidat du Reform dans Brome-Missisquoi?

de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le Parti réformiste profitera de l'élection partielle qui aura lieu dans la circonscription de Brome-Missisquoi, à la suite du décès du député bloquiste Gaston Pélouquin, pour faire son entrée sur la scène politique au Québec.

Le chef réformiste Preston Manning a indiqué hier que son parti était prêt à participer à cette course lorsque le premier ministre Jean Chrétien en donnera le signal de départ.

«Nous devons rencontrer nos membres du Québec la semaine prochaine afin de discuter de cette question. Nous n'avons pas encore pris notre décision finale, mais je crois que cela augure bien», a déclaré M. Manning, hier, au terme d'un caucus de deux jours de son parti.

M. Pélouquin, qui avait battu un conservateur au dernier scrutin fédéral, est décédé le 1^{er} septem-

bre dans un accident de voiture.

Près de 20 pour cent de la population de la circonscription Brome-Missisquoi est anglophone.

À l'heure actuelle, le Bloc compte 53 députés aux Communes tandis que le Parti réformiste en a 52.

Tout indique que les libéraux de Jean Chrétien seront aussi prêts pour cette bataille. Des rumeurs persistantes à Ottawa laissent entendre que l'ancien ministre du gouvernement Bourassa, Gil Rémillard, portera les couleurs du Parti libéral.

M. Rémillard aurait d'ailleurs rencontré le chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Pelletier, à ce sujet, hier, à Ottawa. Un porte-parole du bureau du premier ministre a cependant refusé de confirmer ou d'infirmer que cette rencontre a bel et bien eu lieu.

Les conservateurs menés par Jean Charest seront aussi de la partie, tout comme les bloquistes de Lucien Bouchard.

d'après PC

Halifax: les ministres de la Santé esquivent les questions chaudes

■ Les ministres de la Santé du fédéral et des provinces ont esquivé plusieurs points controversés auquel le Canada doit faire face en cette matière lors de l'ouverture de leur rencontre de deux jours.

La ministre fédérale de la Santé Diane Marleau rencontrait alors ses homologues provinciaux — sauf celui du Québec qui, en raison des toutes récentes élections, a plutôt délégué un haut fonctionnaire.

Si les ministres ont ouvert avec des déclarations de principe sur des sujets chauds comme l'approvisionnement en sang, les cliniques privées et la couverture médicale à l'extérieur du pays, ils ont toutefois remis à aujourd'hui les décisions à prendre, a indiqué un fonctionnaire sous le couvert de l'anonymat.

La seule exception a été l'annonce de la tenue d'une confé-

rence nationale l'an prochain en Ontario afin de discuter de la meilleure façon de rémunérer les médecins dans les hôpitaux universitaires canadiens. Le système actuel est jugé inadéquat parce que basé sur la rémunération à l'acte sans tenir compte des activités de recherche et d'enseignement.

À l'ordre du jour aujourd'hui figure également le conflit qui couve entre Ottawa et les provinces sur la tenue d'un vaste forum sur les soins de santé, promis par les libéraux fédéraux aux dernières élections mais qui n'est pas encore réalité en raison des résistances des provinces.

Les provinces se plaignent surtout du fait que si Ottawa ne cesse d'insister sur le respect des grands principes du système de santé canadien — comme l'universalité et l'accessibilité —, il réduit du même souffle sa part de financement du système.

Hier, les provinces ont martelé ce point à la ministre Marleau.

Mais celle-ci était incapable de leur garantir en termes clairs un meilleur financement.

Une étude sévère de C.D. Howe

Il ne sert à rien de seulement rafistoler les programmes sociaux canadiens, il faut carrément les revoir de fond en comble pour en régler les problèmes, soutient par ailleurs une étude de l'Institut C.D. Howe.

L'étude signée par l'économiste Tom Courchene en appelle à une modification majeure dans la façon dont le Canada s'occupe des pauvres, des gens âgés, des chômeurs, des malades et des enfants.

Le rapport de M. Courchene met donc l'accent sur la nécessité de consacrer des fonds à l'apprentissage des connaissances nécessaires pour que les gens trouvent un emploi ou améliorent leurs chances d'avancement, plutôt que de leur donner directement de l'argent.

NOUS AVONS BÂTI LA PLUS GRANDE BANQUE AU PAYS, UN CLIENT À LA FOIS.

VOICI UNE ANNONCE POUR CATHERINE GREFFARD

Bonjour Madame Greffard.
Votre offre d'achat de maison a été acceptée. Félicitations!

Maintenant, vous devrez faire les ententes pour une hypothèque. Nous pouvons aller vous rendre visite chez vous ou à votre bureau pour en discuter.

Communiquez avec nous et dites-nous l'heure et l'endroit qui vous conviennent le mieux.



BANQUE ROYALE

Avec vous.

GAZAILLOPOLY

LE GAZAILLOPOLY POURRAIT CHANGER VOTRE VIE!

À gagner : une résidence neuve d'une valeur de

100 000 \$

du Groupe Gazaille

Conservez précieusement la planche du jeu Gazaillopoly publiée dans le cahier Habitat de samedi, remplissez le bulletin de participation ci-rattachant et synchronisez CKMF 94.3 à 8 h 40, 11 h 40 et 13 h 40.



À l'Aréna Maurice Richard

UN VRAI

CASINO

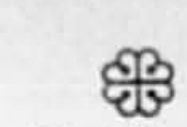
Du 13 au 27 septembre
Tous les jours
de 14h à 2h.
entrée gratuite



TABLES DE BLACK JACK
ROULETTES FRANÇAISES
TABLES DE BACCARA
ROUES DE FORTUNE

Organisé par:

FONDATION MAURICE RICHARD



En collaboration avec:



Autorisé par le ministère de la Sécurité publique.

L'appui aux libéraux atteint désormais 60 p. cent au Canada

■ Un sondage effectué au début du mois par l'Institut Gallup révèle que six Canadiens sur dix appuieraient le Parti libéral si des élections fédérales étaient déclenchées à l'heure actuelle.

Il s'agit d'une très légère augmentation par rapport aux 59 pour cent du mois d'août, mais

SONDAGE GALLUP

c'est le soutien le plus élevé dont les libéraux aient jamais bénéficié.

Depuis que Gallup a entrepris ce genre de sondage, en 1942, un appui de 60 pour cent ou plus à un parti politique canadien n'a été enregistré que trois fois: en

juillet 1958, le gouvernement conservateur nouvellement élu de John Diefenbaker était soutenu par 60 pour cent des Canadiens, et en octobre 1984, celui de Brian Mulroney avait obtenu le même appui; par ailleurs, en septembre 1983, 62 pour cent des électeurs s'étaient déclarés en faveur des conservateurs, la proportion la plus élevée qui ait jamais été enregistrée par Gallup.

Une autre constatation intéressante se dégage du dernier sondage: l'appui au Reform Party de Preston Manning continue de baisser, puisqu'il est tombé de 19 pour cent aux dernières élections à 12 pour cent en août et à 10 pour cent ce mois-ci. Une performance décevante aux Communes, une activité médiocre

durant l'été et l'urgence croissante des problèmes reliés au Québec semblent responsables de cette situation.

Depuis que Gallup a entrepris ce genre de sondage, en 1942, un appui de 60 pour cent n'a été enregistré que trois fois

De la même façon, l'intérêt suscité par les élections au Québec et le rôle de cette province au sein de la Confédération

pourraient expliquer l'accroissement de l'appui accordé au Bloc québécois, qui est passé de 10 pour cent en août à 12 pour cent ce mois-ci (46 pour cent au Québec).

Enfin, pour le sixième mois consécutif, un pour cent des Canadiens appuieraient un autre parti, tandis que 24 pour cent demeurent indécis, en comparaison de 33 pour cent pour les deux mois précédents.

Comme c'est le cas depuis les dernières élections, c'est en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique que le Parti libéral bénéficie de l'appui le plus fort (69 et 66 pour cent respectivement).

Dans ces deux régions, les conservateurs viennent loin derrière,

avec un appui de 16 pour cent en Ontario et de 18 pour cent dans les provinces de l'Atlantique.

L'avance des libéraux sur les conservateurs est également considérable dans les provinces des Prairies (61 à 21 pour cent).

L'appui au Reform Party dans cette région est, quant à lui, en chute libre, puisqu'il est tombé de 42 pour cent en février 1994 à 15 pour cent aujourd'hui.

Au Québec, les libéraux et le Bloc québécois continuent de se livrer une lutte serrée pour s'assurer l'appui des électeurs.

Ce mois-ci, 50 pour cent des Québécois voteraient pour le Parti libéral et 46 pour cent, pour le Bloc.

L'appui aux autres partis est

virtuellement inexistant dans cette province.

Enfin, en Colombie-Britannique, les libéraux jouissent d'une confortable avance sur le Reform Party (49 à 35 pour cent), tandis que les autres partis ne sont pas dignes de mention.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1 012 interviews effectuées entre le 1^{er} et le 7 septembre 1994 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus.

Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 pour cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage; par exemple, les 269 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de 6 pour cent dans 19 cas sur 20.

SEARS

Attendez-vous à plus

PLUS QUE 2 JOURS AVANT...

SUPER SAMEDI ET DIMANCHE

DEUX JOURS SEULEMENT, LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 1994.

À PARTIR DE 8 H 30 SAMEDI!

UTILISEZ VOTRE CARTE SEARS ET NE PAYEZ RIEN AVANT 1 AN

PAS d'acompte à verser. **PAS d'achat minimum.**
PAS de taxes à payer à l'avance. **PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit.**

Pas de paiement avant septembre 1995 sur l'ameublement*, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Offre en vigueur les 17 et 18 septembre 1994. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des Centres de liquidation, ni aux achats par catalogue. Détails en magasin. *À l'exclusion des meubles de jardin and bébé

RIEN QUE 899⁹⁹

ACHAT SPÉCIAL! CANAPÉ 'COROSONE' EN CUIR

Modèle en cuir de ton vert foncé, fait en Italie par des artisans chevronnés. Accoudoirs confortables. Série 50080. Meubles assortis en cuir aussi disponibles.

RABAIS 190\$
MOBILIER DE CHAMBRE 'PALLISER OPTIONS'

Mobilier 4 pièces de style contemporain aux garnitures en laiton. Comprend panneau de chevet, miroir, commode et armoire. Série N° 60800. Sears ord. 789,99. Ch. 599,99. Table de chevet aussi en réclame

277\$

Ens. 1 pl.

BAS PRIX INCROYABLES SUR ENS. DE MATELAS SEARS-O-PEDIC^{MD}

Ens. 'Sweat Dreams' offrant un support ferme et une surface luxueuse. Garantie limitée de 10 ans**. Série N° 74240.
Ens. 2 pl. 377\$
Ens. G 2 pl. 427\$
**Détails de la garantie chez Sears

RABAIS 50\$

FAUTEUIL BERÇANT/ INCLINABLE PAR KINGSPORT

Repose-pied 2 positions actionné par manette, mécanisme 'Reclina-Way' exclusif. N° 41769. Ord. 399,99.

349⁹⁹ Ch.

RIEN QUE 549⁹⁹

ENS. DE MATELAS SEARS-O-PEDIC^{MD} GEMINI^{MC}

Rabais 50%. Ens. extra ferme à ressorts ensachés. Série N° 73850. Ens. 2 pl. Ord. 1499,98. Ens. 699,99. Ens. G 2 pl. Ord. 1699,98. Ens. 799,99. Lit 1 1/2 places aussi en réclame

Ens 1 pl. Sears ord. 1199,98

COPYRIGHT 1994. SEARS CANADA INC.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

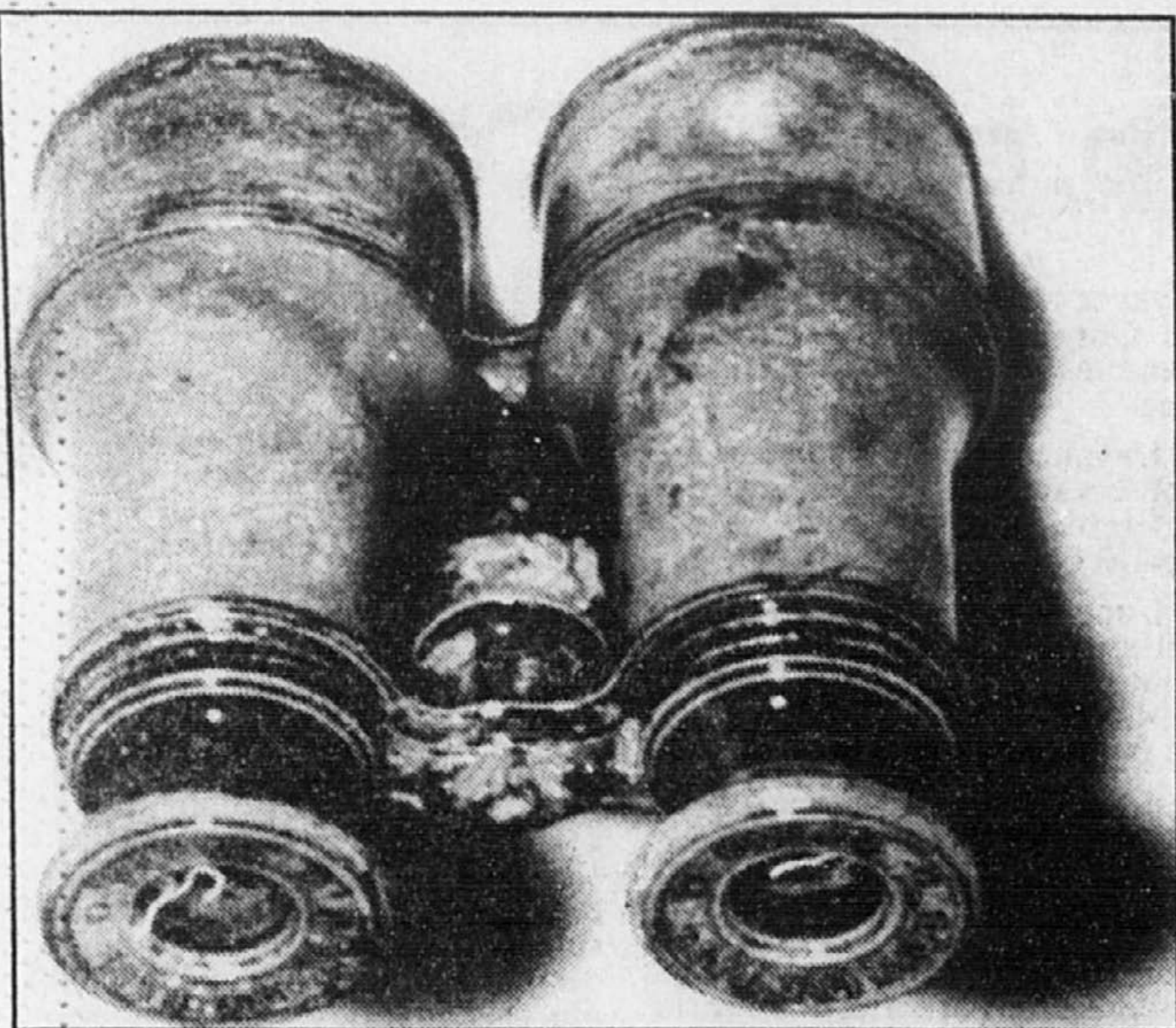


PHOTO REUTERS

L'une des deux paires de jumelles retrouvées était très probablement celle qui avait été donnée aux vigies mais qui avait disparu du nid-de-pie avant même le départ du paquebot.

On a retrouvé les jumelles qui auraient pu éviter la catastrophe du Titanic

Agence France-Presse
LONDRES

Deux paires de jumelles, qui auraient peut-être pu sauver 1 523 personnes si elles avaient été utilisées, ont été retrouvées dans l'épave du Titanic, 82 ans après le naufrage de ce paquebot de luxe au large du Canada.

Le Musée Maritime National de Greenwich (près de Londres), qui exposera à partir du 4 octobre prochain les vestiges du navire, a annoncé hier que l'une de ces paires de jumelles était très probablement celle qui avait été donnée aux vigies mais avait disparu du nid de pie avant même le départ du Titanic.

Bien que les vigies aient demandé à en recevoir de nouvelles, le plus gros et le plus luxueux des navires de croisière jamais construit à cette époque quittait Southampton (sud de l'Angleterre) pour rallier New York, le 10 avril 1912, sans jumelles. C'était le voyage inaugural d'un bateau présenté à son lancement comme « quasiment insubmersible ».

Quatre jours plus tard, dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, il heurtait un gros iceberg à environ 900 kilomètres de la côte du Terre-Neuve. En moins de deux heures et demie, il était englouti, après s'être brisé en deux. Sur les 2 228 person-

nes à bord, il n'y eut que 705 survivants.

Lors de l'enquête aux États-Unis sur ce désastre, l'une des vigies du bateau, Frederic Fleet, avait souligné l'importance cruciale des jumelles manquantes. A un sénateur qui lui demandait quelle différence une paire de « lunettes » aurait fait, Frederic Fleet avait répondu : « Assez de différence pour éviter l'iceberg ».

La nuit était claire et l'iceberg, assez gros pour couper en deux le bateau, aurait été tout à fait distinguable avec des jumelles.

Les deux paires de jumelles ont été remontées du champ de débris entourant l'épave, qui gît par 3 780 m de fond, lors de la dernière expédition sous-marin d'exploration Nautile de l'Institut français pour l'exploitation de la mer (IFREMER).

Cette expédition en juillet et août dernier était la troisième série de plongées du Nautile sur l'épave depuis 1987, menées à la demande de la société américaine RMS Titanic Inc. (de New York), propriétaire de l'épave et de tous les objets qui ont déjà ou seront récupérés — 3 600 à ce jour.

Le bateau avait été découvert en 1985 par une expédition franco-américaine.

Kingsclear: fin de l'enquête sur les agressions d'enfants

Presse Canadienne
FREDERICTON

L'enquête menée sur les agressions sexuelles commises à l'école de réforme Kingsclear, au Nouveau-Brunswick, s'est terminée hier avec un témoignage troublant de plus.

Les souvenirs de l'homme, agressé alors qu'il était enfant par l'ex-gardien Karl Toft, faisaient écho à des douzaines de récits d'anciens pensionnaires de l'établissement des environs de Fredericton.

Pendant des mois, le juge Richard Miller a écouté l'énoncé des preuves de 150 témoins — allant de concierges à des minis-

tres — relativement à l'agression sexuelle de nombreux garçons du Kingsclear Youth Training Centre, pendant 20 ans.

Les témoignages les plus déchirants sont venus des 47 victimes, ces garçons maintenant adultes qui ont raconté comment Toft les avaient caressés ou sodomisés, ou encore comment il les avait contraints au sexe oral.

La déposition ayant donné les plus grands frissons est toutefois venue de Toft, qui purge déjà une peine de 13 ans de prison pour attentat à la pudeur de pensionnaires de Kingsclear. Il a montré peu de remords et a déclaré qu'il n'avait pas agressé la plupart de ceux qui l'accusent aujourd'hui.

Le Titanic n'a pas fini de livrer tous ses secrets

Agence France-Presse
BREST

Le Titanic, célèbre paquebot de la compagnie White Star Line coulé dans la nuit du 14 au 15 avril 1912 après avoir heurté un iceberg, n'en finit pas de susciter curiosité et expéditions: la plus récente, en juillet dernier, a encore livré quelques secrets sur cette terrible catastrophe au cours de laquelle 1 500 passagers ont trouvé la mort au quatrième jour de leur traversée.

Avec cette dernière expédition, « nous aurons passé au cours de 67 plongées 300 heures sur le fond », a indiqué Paul-Henry Nargeolet, de l'Institut Ifremer de Toulon. Ce scientifique participe au salon international Océans-Osates 94, qui rassemble jusqu'à demain à Brest un millier de spécialistes des sciences et techniques de la mer.

Ancien plongeur-démineur, directeur du département engins

sous-marins à l'Ifremer, M. Nargeolet ne cache pas sa fascination pour l'épave qui gît par plus de 3 800 m de fond, au sud-est de Terre-Neuve. Il a été de toutes les expéditions (87, 93), à bord du Nautile, le sous-marin de l'Ifremer capable de plonger jusqu'à 6 000 mètres avec trois personnes à bord et régulièrement affrété par la compagnie américaine RMS Titanic, seule légalement habilitée à se rendre sur l'épave.

Cette année, le petit robot du Nautile baptisé Robin a pu rentrer dans les cales du navire et remonter le grand escalier des premières classes. Il a aussi constaté que le coffre-fort près de la salle des commissaires avait disparu et que la porte de la chambre-forte qui contenait des valeurs demeurait à jamais fermée sur ses richesses.

Cette année encore, les plongeurs ont découvert la cabine du président de la compagnie et inspecté les restes des 3 800 sacs de

courrier et des 30 malles emplies dans la soute.

Un vase en cristal, un vitrail, des instruments de musique, une grande bassine en cuivre contenant assiettes et couverts en argent, des bijoux, pièces en or et billets découverts dans de petits coffres, ont rejoint les quelque 3 000 objets déjà remontés au cours des précédentes plongées.

Tous ces « trésors » arrachés à l'épave sont stockés à Saumur, en France, sous haute surveillance. Leur traitement par électrolyse, à des fins de conservation, est long: il faut deux à trois ans pour de gros objets métalliques et une journée pour chaque page d'un dictionnaire arraché à la vase.

Ces objets feront l'objet d'une exposition au Musée maritime de Londres en octobre prochain, indique M. Nargeolet, selon lequel « on peut encore travailler entre cinq et dix ans sur l'épave qui s'est beaucoup dégradée dernièrement ».

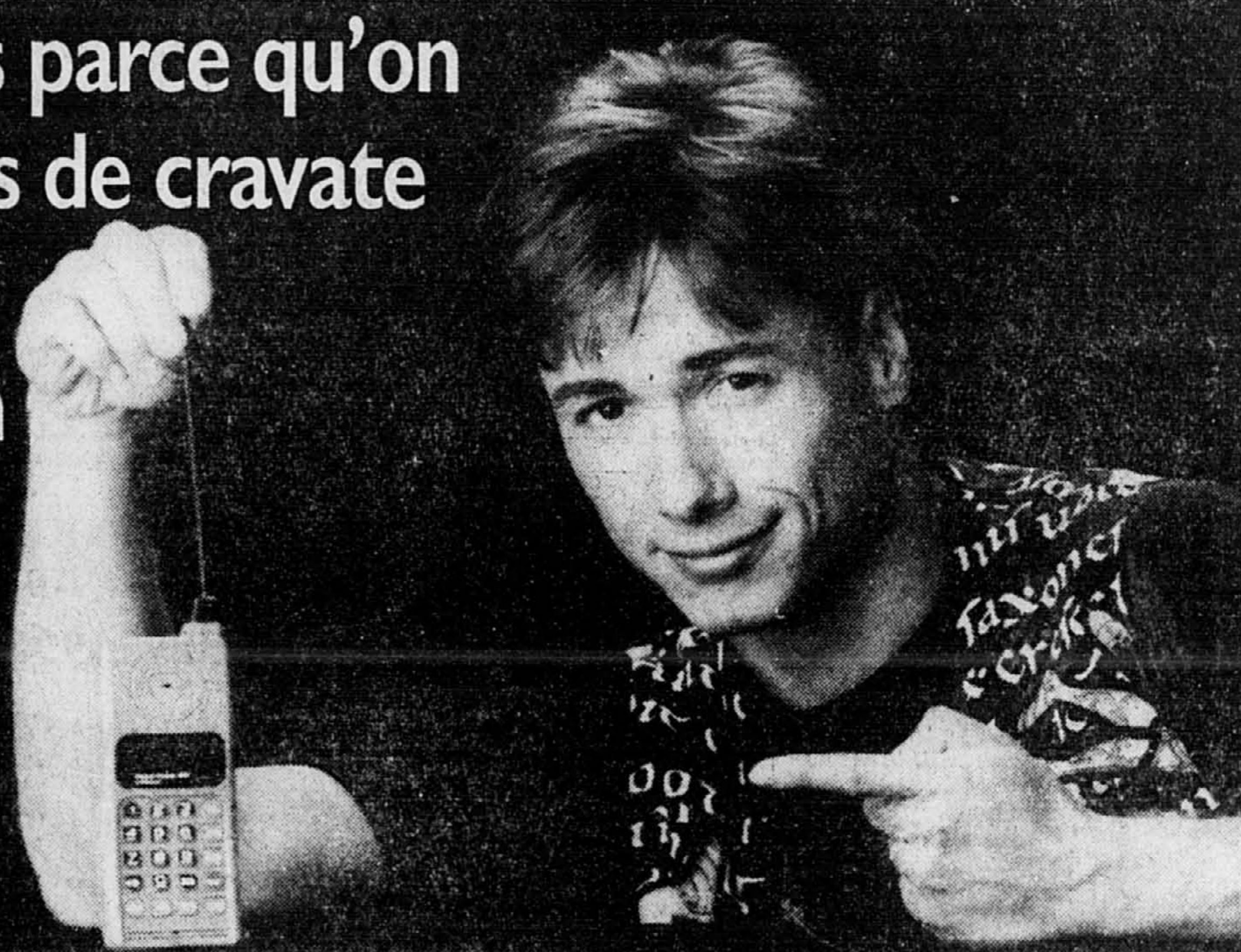
Fort de ses observations, le responsable de l'Ifremer a d'autres convictions: « Je suis à peu près sûr qu'il n'y a pas eu de déchirure (causée par l'iceberg) sur le côté tribord comme l'a indiqué la commission d'enquête, mais plutôt au fond du bateau. »

Par ailleurs, « il n'y a pas eu d'explosion dans les machines », assure-t-il.

Enfin, la course aux trésors du Titanic, souligne encore M. Nargeolet, a permis aux scientifiques de développer un savoir-faire et une panoplie d'outils (lassos, aiguilles, pelles, boudruches...) fort utiles lors d'expertises sur des avions ou des bateaux qui ont sombré.

« Finalement, rien ne remplace l'œil humain sous la mer », remarque ce scientifique qui, en 1995, participera à une quatrième expédition dont le but est de remonter un « petit » morceau de coque du Titanic, d'une quinzaine de tonnes.

Ce n'est pas parce qu'on ne porte pas de cravate qu'on ne porte aucun intérêt aux affaires.



Le nouveau service Affaires Amigo de Cantel.



seulement
49⁹⁵
par mois

L'ensemble Affaires Amigo comprend :

- 1 téléphone portatif Motorola
- 2 piles et 1 chargeur rapide
- 1 adaptateur pour allume-cigare
- GRATUIT! Nombre ILLIMITÉ d'appels locaux, le week-end et les soirs de semaine
- Appels locaux à 55¢ la minute, les jours de semaine
- Aucuns frais de mise en service
- Frais mensuels portés au compte de votre carte de crédit ou facturés directement à votre entreprise
- Abonnement à période fixe d'un an*

* Frais de résiliation applicables, suivant l'approbation de crédit. En sus : frais d'interurbains, frais de service de déplacement et taxes.

CANTEL
amigo
SERVICE AFFAIRES
On a toujours besoin d'un Amigo!

Enfin, un service cellulaire complet pour travailleurs autonomes et dirigeants de petites entreprises qui, comme Stéphane Rousseau, aiment performer. Que vous désirez augmenter votre chiffre d'affaires, accroître votre productivité ou multiplier vos contacts, le nouveau service Affaires Amigo de Cantel est toujours de mise lorsqu'il s'agit de porter intérêt à vos affaires.

Pour plus de renseignements, appelez-nous au :

1 800 887-3760

Disponible chez les détaillants suivants :



Jeans
le
Grand relax

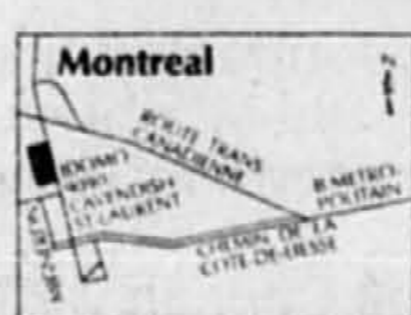
399⁹⁵

Horizon
Divan ouvrant

De style enveloppant, ce divan ouvrant à recouvrements populaires 100% anti-taches blue denim, vous donnera satisfaction et confort comme divan et comme lit.

idomo
Une expérience en design

MONTRÉAL
9090 Cavendish
(514) 735-6425
Lun., Mar. 10h-18h
Mer. à Ven. 10h-21h
Samedi 9h-17h



193,5L x 99P x 84Hcm (76x39x33")
Dimensions du matelas ouvert- 152,5L x 208,5L (60x82)

FERMÉ LE DIMANCHE